

À L'ÉCOLE DES PETITS HIBOUX, LA DYNAMIQUE NE FAIBLIT PAS



Carnaval, course aux œufs et réalisation d'un potager, la vie des petits hiboux continue.....page 6 et 7.



Le budget communal a été adopté en conseil municipal le 12 avril 2021. Décryptage page 3.

LA MAIRIE DE FAVIÈRES RECRUTE



- Agent/Agente d'entretien des espaces verts (H/F)
- Contrat à durée déterminée (CDD) 6 mois

Cette annonce vous intéresse, envoyez-nous votre candidature à contact@favieres77.fr



UN TERRAIN DE VÉLO-CROSS RIEN QUE POUR NOUS, TROP COOL !!!!!



Une bonne nouvelle pour les petits Favièrois. En savoir plus page 9.

SPECTACLE DE RUE : la compagnie des Souffleurs fait voyager les histoires.

LE MERCREDI 19 MAI À 15H30
AU BORD DE LA MARSANGE
FACE À LA SALLE DES FÊTES

Accompagné d'un âne « philosophe » de l'Ânerie Bacotte, qui transporte les livres, la compagnie des Souffleurs marche de commune en commune et propose un moment de lecture à voix haute afin de partager le plaisir des mots. **Les gestes barrières devront être respectés.**



2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

Tous aux urnes.

Les élections régionales et départementales ont été fixées aux 20 et 27 juin. Lire en page 15

AU SOMMAIRE de ce numéro

● En direct de la mairie p.2 à 5

● Le mot du Maire

● Vie scolaire, jeunesse et sport p.6 et 7

● Maintenance biens communaux p.8

● Environnement p.9 à 11

● Numérique p.12

● Urbanisme/développement p.12

● Expression libre p.13

● Annonces p.13

● Histoire p.14

● Actualités p.15

● État civil - Agenda p.16



LE MOT DU MAIRE

La « Une » du bulletin, destinée aux faits marquants est bien remplie. C'est le signe que cette 4^{ème} édition est riche d'informations.

Toujours omniprésente, la crise sanitaire touche plus ou moins durement des familles de la commune. La recherche de créneaux de vaccination, la réalisation des différents tests, l'hospitalisation parfois indispensable, deviennent des activités à part entière. Respect des gestes barrières, isolement, et malheureusement la limitation des activités sociales et culturelles sont encore la règle pour les mois à venir.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme de la commune) a été approuvé le 23 novembre 2012 et arrive dans sa 9^{ème} année. La neuvième année est une échéance qui modifie quelques points de réglementation. Dans sa version 2012, deux zones dénommées 2AU pouvaient devenir constructibles. La première au bourg, la seconde au hameau. Ces informations sont dans le domaine public.

Depuis quelques mois des sociétés prospectent les propriétaires de terrains situés dans ces zones et qui seraient susceptibles de vendre. Ces prospections sont de la responsabilité exclusive de ces entreprises, de même que les projets présentés et donc des prix d'achats des terrains. Plus le nombre de logements d'un projet est important plus le prix de vente peut être élevé. Et réciproquement, car c'est la rentabilité du projet qu'il faut assurer.

La révision du PLU ou sa modification interviendra dans les mois à venir. Selon la procédure choisie la durée d'élaboration est estimée entre 12 et 24 mois. Une fois approuvé, ce document fixera les nouvelles règles de construction et le développement de la commune. Aucun projet (permis d'aménager et permis de construire) ne peut être accordé par la municipalité sur ces deux zones avant l'approbation du prochain PLU car aujourd'hui ces terrains ne sont pas constructibles.

Les orientations de développement futur tiendront compte des infrastructures routières, des capacités des réseaux (assainissement, distribution d'énergie, ...) et de la capacité d'accueil scolaire.

Je voulais faire cette mise au point, succincte, afin de donner quelques idées des échéances à venir. L'élaboration d'un PLU comporte des phases obligatoires de concertation et d'information et donc ce sujet sera régulièrement abordé.

Mais au final ce sont les vendeurs de terrains qui choisissent les acheteurs.

Suite à des problèmes de nuisances et de sécurité, le conseil municipal a autorisé le maire à établir des arrêtés afin d'interdire les engins motorisés sur les terrains communaux (bourg et hameau).

Trois parcelles situées près de la rue des meuniers et le long du chemin de l'Aunaie vont être réhabilitées et nettoyées (enlèvements des arbres et bois morts, clôture, ...). La parcelle centrale sera dédiée au vélo-cross et signalisée en conséquence.

La suppression de la taxe d'habitation, auparavant payée par les habitants, aurait créé une diminution importante des revenus communaux si elle n'avait pas été compensée par la réaffectation de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local. Dans le cadre du vote du budget, les taux des taxes communales sont identiques et n'ont pas été augmentés.

Une dernière information, les 20 et 27 juin se tiendront des élections. Soyez attentifs, pour les non-inscrits, aux dates limites d'inscription sur les listes électorales et au protocole sanitaire que nous devons collectivement respecter.

Je vous souhaite bonne lecture et protégeons-nous bien.

Daniel PATU



LE VOTE DU BUDGET, FONDEMENT DE NOS ACTIONS À VENIR

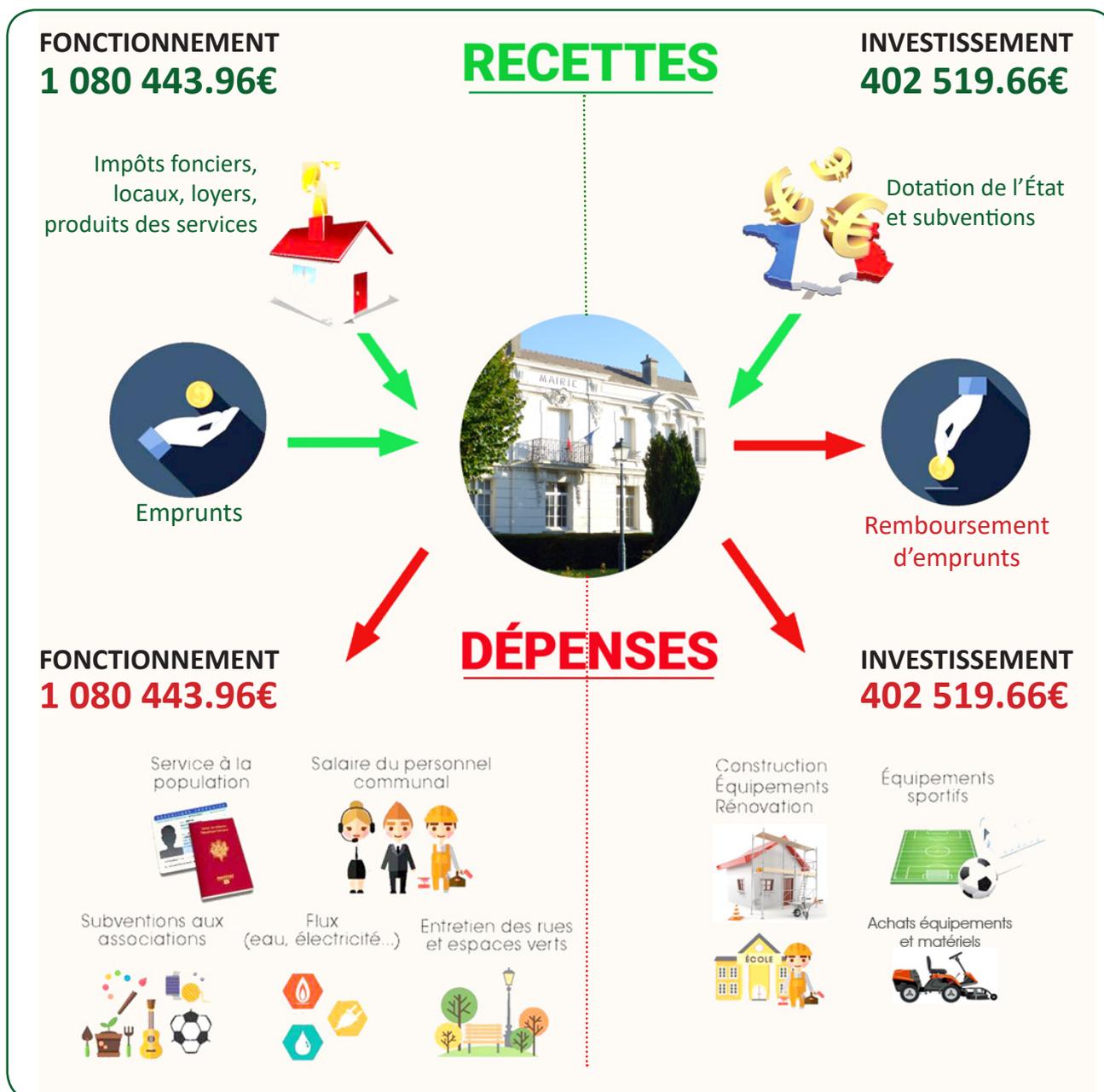
Le vote du budget de la commune (12 avril 2021) est un acte fondamental de notre gestion municipale. Il détermine l'ensemble des actions qui pourront être mises en œuvre dans l'année. Le budget communal est une **prévision** des recettes et des dépenses à réaliser sur l'année. Il donne autorisation au Maire d'engager les dépenses votées en conseil municipal.

Fonctionnement et investissement sont deux sections bien distinctes

Un principe :

Les Recettes doivent être égales aux Dépenses (R=D)

Les sections **fonctionnement** et **investissement** sont **cloisonnées** et ont chacune leur fonction : chaque recette et chaque dépense est affectée dans l'une ou l'autre section selon sa nature. Tout ce qui peut être mis en investissement doit l'être, augmentant ainsi le patrimoine de la commune d'une part et permettant la récupération de la TVA d'autre part. Il est possible de transférer des sommes de la section fonctionnement vers investissement. Par contre, l'inverse n'est pas possible. Il est donc important de bien répartir les recettes et dépenses dans les bonnes sections avant le vote du budget.





LA COMMUNE REBAT LES CARTES

Le conseil municipal du 25 mars 2021 a entériné la création de nouvelles commissions. Pour deux raisons majeures : la première : la démission de Sylvain Lesniak, remplacé par Sylviane Soubié, entraînait une modification de la composition de certaines commissions. La seconde : le constat après plus de six mois de gestion de la mairie et du fonctionnement de la commune qu'une réorganisation s'avérait nécessaire afin de répondre de manière plus efficace, plus réactive et plus structurée aux attentes des habitants.

Les commissions finance, scolaire/jeunesse/sport, numérique, appel d'offres, Voisins Vigilants, fêtes et cérémonies, communication et urbanisme restent à l'identique. Les changements concernent les 3 domaines suivants :

PROJETS COMMUNAUX

Cette commission aborde les projets à moyen et long terme. Elle réunit des compétences à la fois techniques, organisationnelles et stratégiques.

D. Patu, P. Borg, S. Fonseca, MC. Coquelet, P. Doloire, A. Scortegagna, C. Coquelet, J. Trottier, L. Fouquet, I. Lempereur, V. Gautier, S. Soubié.

MAINTENANCE DES BIENS COMMUNAUX

Cette commission est chargée des nombreux travaux quotidiens de réparation et d'entretien de la commune (bâtiments, espaces verts).

D. Patu, P. Doloire, D. Borg, P. Borg, MC. Coquelet, I. Lempereur, J. Trottier, C. Bouzonie,

ENVIRONNEMENT

Cette commission traite des sujets importants liés à l'eau et notamment les relations avec nos prestataires dont la Suez et la Lyonnaise des eaux. Elle a également dans son périmètre la préservation du Patrimoine de Favières.

D. Patu, S. Fonseca, P. Borg, MC. Coquelet, J. Trottier, C. Bouzonie, S. Soubié.

4

Centre communal d'action sociale



Patricia BORG



La commune de Favières propose des aides aux personnes en difficulté. Quel que soit votre âge, votre situation sociale ou votre état de santé, vous pouvez nous demander un soutien temporaire. Nous vous proposerons des solutions adaptées, que ce soit pour obtenir une aide financière ou une orientation auprès d'organismes qui sauront répondre à votre situation.

EXEMPLES DE QUELQUES AIDES POSSIBLES



M. et Mme X connaissent des difficultés financières temporaires suite à un problème de santé. Ils souhaiteraient avoir une aide pour payer la cantine des enfants. Le CCAS est là pour les aider et trouver une solution.

M. et Mme X sont jeunes mariés. Ils viennent d'emménager en location. Leurs revenus sont peu importants et une aide au logement leur permettrait de mieux vivre. Le CCAS peut les aider à obtenir le soutien nécessaire.

Mlle X a 18 ans et est en phase de recherche d'emploi ou en année d'apprentissage. Le CCAS peut l'aider à obtenir des aides de la Région Ile de France pour trouver une formation qualifiante adaptée.

**N'hésitez pas à nous contacter ! par téléphone au 01 64 07 02 07
ou par mail à : CCAS@favieres77.fr**



QUEL IMPACT DE LA CRISE SUR LA COMMUNE ?



Information

CORONAVIRUS

COVID-19

La crise sanitaire est toujours présente. Nos pensées vont à toutes les familles qui ont été touchées de près ou de loin par la maladie. Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes soignants, pompiers, policiers qui se dévouent chaque jour auprès de la population pour aider à vaincre le virus.

A Favières, des impacts importants pour les enfants, les parents et le personnel communal

La crise sanitaire nous a contraint à revoir à plusieurs reprises l'organisation périscolaire (garderie et cantine) afin de respecter le protocole sanitaire établi par le gouvernement et qui n'a cessé d'évoluer au fil des mois. Nous avons trouvé des solutions en modifiant les installations dans les locaux, les modes de travail du personnel en poste, les directives en terme d'hygiène. Ce fut un travail délicat et compliqué tout en sachant que nous ne pouvions satisfaire tout le monde. Notre objectif principal étant de garder un cadre agréable pour les enfants et pénaliser au minimum les familles.

Le protocole sanitaire nous imposait d'occuper plus d'espace pour séparer les enfants, augmentant de fait la surveillance nécessaire et le nettoyage des locaux avec le même personnel. Nous avons dû nous adapter afin de respecter au mieux ce protocole qui tend à limiter au maximum le croisement des groupes classes. Les quatre classes devaient ainsi être séparées à chaque moment de la journée que ce soit pour la garderie, la cantine, la sieste des petits mais aussi les récréations.

Un second réfectoire à la place du dortoir

Fonctionnant habituellement avec deux services de deux classes dans un seul réfectoire, la cantine a dû être réaménagée. Un second réfectoire a été créé à la place du dortoir des maternelles, pièce la plus adaptée car proche de la cantine. Nous avons ainsi pu continuer à faire déjeuner deux classes en même temps, les enfants étant distants les uns des autres.

Le dortoir à la place de la garderie

Pour respecter la sieste des petits, le dortoir des maternelles a été déplacé dans le bâtiment préfabriqué où se trouve normalement la garderie.

La garderie à la salle des fêtes

Une garderie unique a été installée à la salle des fêtes du bourg. La garderie du hameau a donc été suspendue.

C'était notre seule solution permettant de séparer les quatre classes grâce à la superficie de la pièce. De plus, cette organisation n'imposait pas la présence d'un adulte pour chaque classe.

Réouverture de la garderie du hameau

Tous ces changements ont créé des désagréments pour tous et principalement pour les parents des enfants du hameau qui ont été les plus impactés par cette suppression temporaire.

Les parents nous ont demandé la réouverture de la garderie du hameau. Les deux agents d'animation Amandine et Eugénie y étant également fortement favorables, elles se sont proposées pour réorganiser les espaces en cohérence avec le protocole sanitaire. Si toutes les conditions sont remplies, à l'heure où nous mettons sous presse, la réouverture se ferait le 10 mai. Un grand merci à elles.

Les enfants pourront ainsi bénéficier de la cour de l'école du hameau le soir et les parents n'auront plus le trajet jusqu'au bourg.



Nous tenons par ailleurs à remercier chaleureusement tous les employés municipaux qui ont eu une charge de travail supplémentaire pour le déménagement des différents espaces ainsi que les adjointes territoriales d'animation qui ont accepté de modifier leur lieu d'exercice et/ou leurs horaires à plusieurs reprises et qui se sont montrées toujours arrangeantes et disponibles.

L'ORGANISATION DE LA MAIRIE

La mairie a été fermée physiquement au public les vendredis et samedis, l'agent d'accueil étant en télétravail. L'accueil téléphonique a été maintenu ainsi que la prise de rendez-vous en cas de demandes urgentes ou particulières.

Il a parfois été nécessaire aussi que des conseillers municipaux viennent en renfort des équipes, toute cette réorganisation demandant plus de personnel.

Comme tous, nous espérons que tout cela ne soit bientôt plus qu'un lointain souvenir et que la vie reprenne son cours normal au plus vite. Mais dans cette attente, protégez-vous bien !



Le mot de la Directrice

Un potager chez les Petits Hiboux

Après plusieurs années, le potager de notre école reprend vie ! Malgré le contexte sanitaire actuel, nous avons pu mettre en route ce projet, qui était dans un coin de nos têtes depuis l'année dernière.

Les enfants ont pu profiter de ces derniers jours de beau temps pour planter avec leur maître et leurs maîtresses toutes sortes de semis, de pieds de légumes ou de fruits, et même un arbre ! On trouve désormais dans notre potager des framboisiers, quelques fraisiers, des salades, des choux fleurs, bientôt quelques courges pour décorer notre prochain Halloween, de la rhubarbe et un pommier. Des radis, des carottes ou encore des navets viendront les rejoindre lorsque notre école rouvrira ses portes.

Notre objectif est de faire découvrir aux enfants les joies du jardinage, de voir leurs propres fruits et légumes pousser, mais aussi travailler en sciences sur les végétaux et (re)découvrir le goût de certains fruits et légumes frais.

Toute l'équipe se joint à moi pour remercier Monsieur le Maire, ainsi que l'équipe municipale, pour leur soutien dans la mise en place de ce projet.

Nous tenons également à remercier Bernard, voisin de notre école, qui nous a apporté une grande aide matérielle et de très bons conseils pour nos plantations, et sans qui nous n'aurions pu réussir à mettre en œuvre ce projet aussi rapidement ces dernières semaines.

C'est avec un grand plaisir que je peux vous annoncer que ce projet «potager» sera maintenu l'année prochaine, puisque toute l'équipe enseignante restera la même pour l'année 2021-2022 !

Vous souhaitant à tous et à toutes bon courage pendant cette période difficile, et à très bientôt j'espère,

Marion DURAND

**«C'EST UN JARDIN
EXTRAORDINAIRE,
C'EST LE JARDIN
DES P'TITS HIBOUX
DE FAVIÈRES...»**



AVEC OU SANS MASQUE
MAIS DÉGUISEMENT
DE RIGUEUR

VOILÀ CARNAVAL !



CHASSE AUX
ŒUFS ET
LAPINS
DE PÂQUES
ÉTAIENT AU
RENDEZ-VOUS
MALGRÉ LA
CRISE SANITAIRE





VOIRIE, ÉCLAIRAGE, CÂBLAGE : UNE MAINTENANCE AU QUOTIDIEN

Opération rebouchage



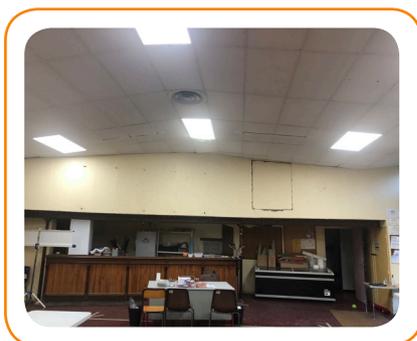
Des petits trous, des gros trous à reboucher un peu partout!!!

Les gros travaux de voirie comme ceux de la rue du lavoir ou la rue de Bellevue font l'objet de demandes de subventions. En effet, ils nécessitent des interventions importantes qui seront traitées dans le cadre de la commission «Projets communaux».

LUMIÈRE SUR

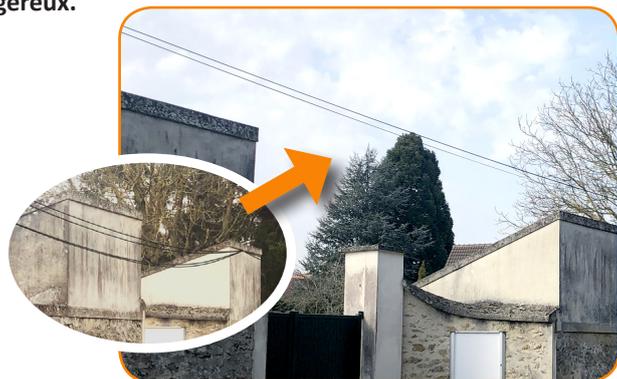
LA SALLE DES FÊTES

Pour que les balles de ping pong ne se perdent plus dans le noir, l'éclairage de la salle des fêtes a été renforcé. Désormais, il n'y aura plus d'excuses pour rater la balle.



Opération révision du câblage

Des traverses qui s'affaissent, des câbles qui «pendouillent», bien trop bas pour certains, d'autres enroulés à portée de mains ou encore bloqués dans un sapin : rue de la brie, rue de la rucherie, rue de la saincerelle, rue des farinats ou encore allée des peuliers. Cette opération menée en mars a nécessité l'intervention d'ENEDIS. **N'hésitez pas à nous avertir dès lors que vous constatez des fils électriques qui pourraient être dangereux.**



...ET SUR LA DEUXIÈME TRANCHE D'ENFOUSSEMENT AU HAMEAU

Les travaux sont en bonne voie de finalisation. Les équipes réalisent actuellement des branchements entre le réseau de la commune et celui des particuliers. Cette étape importante est la plus longue car elle nécessite des interventions en accord avec les habitants.

LA DEVINETTE DE L'ARBRE À LETTRES



Pourquoi les oiseaux ne s'électrocutent-ils pas sur les câbles électriques ?

Envoyez-nous vos réponses à : contact@favieres77.fr



LA CHASSE AUX DÉPÔTS SAUVAGES EST OUVERTE

Le col du lapin, rue des meuniers, est en permanence la cible de dépôts sauvages. Le nettoyage de ces dépôts coûtent très cher à la commune en temps comme en argent. Après ramassage, ces dépôts se retrouvent stockés sur un terrain communal en attendant de pouvoir être évacués le plus souvent par une société spécialisée pour un coût d'environ 10 000€. En effet, les mairies n'ont pas accès aux déchetteries. Nous déplorons cette situation qui nuit à la nature comme au village.

ON AIME



ON N' AIME PAS



UN TERRAIN DE CROSS DÉSORMAIS RÉSERVÉ AUX VÉLOS



Le 25 mars dernier, le conseil municipal a pris un arrêté **interdisant aux véhicules motorisés** l'utilisation des terrains communaux, et notamment celui situé à l'intersection de la rue des meuniers et du chemin de l'Aunaie. L'équipe municipale a souhaité répondre aux nombreuses plaintes des habitants concernant le bruit provoqué par des motos ou des quads empruntant également le chemin privé de l'Aunaie et causant beaucoup de désagréments. **Désormais, ce terrain ne pourra être utilisé que pour du vélo-cross. Il sera balisé et des panneaux d'information seront installés en prévention de toute utilisation inadaptée.** Enfants comme adultes pourront donc s'adonner aux joies du vélo-cross en toute tranquillité : bosses, virages et dénivelés vous attendent, profitez-en!



Nous rappelons que le chemin de l'Aunaie est une voie privée. En tant que promeneurs, vous bénéficiez d'un droit de passage mais vous devez respecter les lieux et la tranquillité des habitants du domaine de l'Aunaie.



PETITS HIBISCUS DEVIENDRONT GRANDS....A CONDITION DE LES LAISSER GRANDIR...

Vingt hibiscus ont été plantés au bassin d'orage. Creusement, travail du sol, plantation avec terreau naturel de nos déchets verts, remblais après retrait des pierres, détritiques et plaques de béton enfouis dans le sol. Enfin, un paillage naturel avec les copeaux du broyage des branches de tilleuls est venu recouvrir la terre pour protéger des mauvaises herbes et conserver l'humidité.

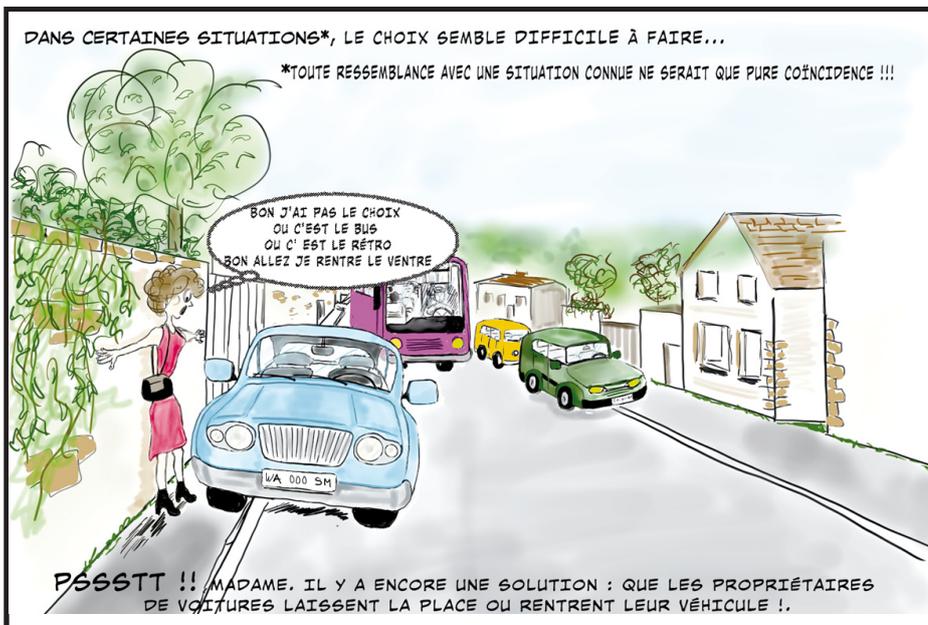
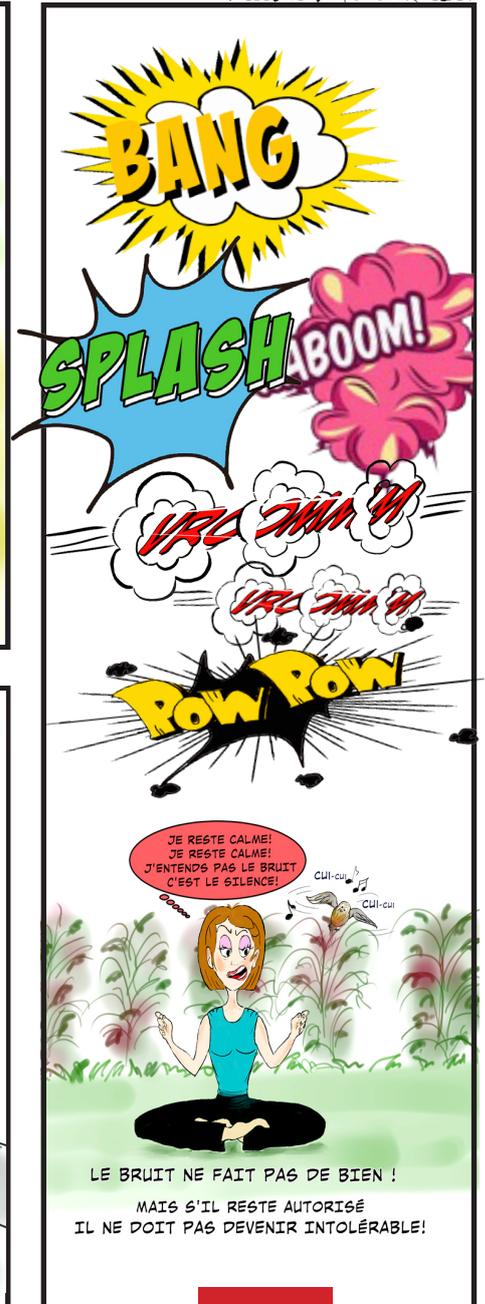


À l'identique de notre opération maisons décorées pour les fêtes de fin d'année, nous vous proposons de participer à l'opération «**Maisons fleuries printemps-été 2021**». Il s'agit d'une contribution libre pour tous les Faviérois (hors conseil municipal) qui le souhaitent, gratuite et sans inscription. **Deux catégories seront récompensées** : la première : maison avec jardin visible de la rue et la deuxième : balcon et terrasse. Dès à présent, semez, plantez et participez avec la municipalité à l'embellissement de Favières. Nous comptons sur votre concours !

OÙ Y'A DE LA GÊNE, Y'A PAS DE PLAISIR

+INFOS | <http://www.favieres77.fr/categorie/infos-pratiques/reglementation/>

DESSINS : MC COQUELET





UN NOUVEL HABITAT POUR LES PAPILLONS ...ET PLUS ENCORE



Vous vous demandez certainement pourquoi nous avons fait labourer une bande de terre sur le terrain communal. La réponse, la voici : pour y semer une prairie fleurie. Le terrain communal est assez grand pour accueillir à la fois des équipements de loisirs pour les jeunes et les moins jeunes mais aussi pour contribuer à favoriser la biodiversité.

Des fleurs pour l'été

Les fleurs sont semées mais ne fleuriront qu'à l'été. Donc un peu de patience avant d'admirer ce florilège de couleurs. Une prairie fleurie, c'est également moins de fauche. Adaptées à la nature du sol, elle le préserve de la sécheresse, attire les papillons, les insectes. Elle ne nécessite pas de tonte comme le gazon, gain de temps pour les employés communaux et gain d'argent en carburant. Une fauche en fin de floraison uniquement sera nécessaire. Vivement l'été !



Beau comme... ...un nouveau tracteur

Nous en avons déjà parlé dans un Arbre à Lettres précédent, la facture d'entretien des espaces verts est particulièrement élevée pour la commune. Mais le cadre de vie des habitants n'a pas de prix, eh bien si quand même ! Nous sommes arrivés à une conclusion évidente à savoir : **acheter un tracteur professionnel permettrait d'économiser quelques 15 000€ sur la facture d'un prestataire et mettrait nos employés communaux dans de meilleures conditions de travail pour une efficacité optimale.**



Il pleut, il mouille... C'est la fête à la grenouille



La mare aux grenouilles du hameau, vous connaissez ? Non ? Alors voici comment y aller pour une balade bucolique. Rendez-vous au hameau de la Route des Grès, prenez la rue Henri Jambois, puis une centaine de mètres avant le cimetière, prenez un chemin de terre à droite, il vous y conduira.

Une peupleraie à repeupler

Située au bord de la marsange, la peupleraie a été nettoyée de ses plantes urticantes.

Encore un lieu de Favières à valoriser et à redécouvrir !





TOUJOURS PLUS DE SERVICES... ET...TOUJOURS PLUS DE VIGILANCE



157
adhérents
Un succès!



Si vous avez besoin d'effectuer des démarches administratives par internet (impôts, demande de CNI, carte grise, etc...) et que vous n'êtes pas équipé à votre domicile, la mairie vous rappelle qu'elle met à votre disposition un ordinateur connecté à internet en libre service à l'accueil.

Et si vous avez besoin d'aide pour vos démarches, le conseiller délégué au numérique ou la secrétaire d'accueil peuvent vous accompagner.

L'impression ponctuelle de documents est possible exceptionnellement pour conserver une version papier.

Une nouvelle fonction a été déployée récemment qui pourrait intéresser tout particulièrement les personnes ne disposant pas d'un téléphone portable ou d'un accès à internet.

En effet, en plus du SMS, de l'e-mail et de la notification sur smartphone, vous pouvez désormais recevoir gratuitement les alertes émises par la mairie et celles émises par les voisins sous forme de message vocal sur un téléphone fixe.

L'activation de cette option se fait très simplement. Il suffit de renseigner son numéro de téléphone fixe dans les paramètres du compte et de cocher la case SMS Vocal. Vous pouvez aussi venir en mairie remplir un formulaire afin que nous procédions à votre inscription.

+INFOS | contact@favieres.fr

+INFOS | <http://www.favieres77.fr/dispositif-voisins-vigilants-et-solidaires/>

Urbanisme et développement



FAVIÈRES.....DES PROJETS EMPREINTS DE ZEN' ATTITUDE

UN JARDIN JAPONAIS AU COEUR DU BOURG



Le projet d'un jardin japonais d'une paysagiste occupera bientôt les 18 000m² de bois situés à l'extrémité du chemin en continuité de la rue de la rucherie. Accessible aux promeneurs, il sera une vitrine d'exposition dont l'objectif est de montrer le savoir-faire de sa propriétaire. Les sangliers vont être surpris !!!!!



Qu'est-ce qu'un jardin japonais ?

Le jardin japonais est un art codifié qui tend à reproduire des paysages naturels en limitant les artifices. Il répond à des critères d'arrangement précis, où chaque objet a sa place. La conception d'un jardin japonais traditionnel obéit à des règles complexes et strictes, puisant leur source dans l'histoire du Japon.





Chères Faviéroises, chers Faviérois,

Par ce bulletin officiel, je vous annonce que je suis fière d'avoir rejoint le conseil municipal le 25 février 2021 suite au départ de Sylvain Lesniak, qui a dû démissionner pour des raisons professionnelles.

Je suis attachée à ce joli village de Favières, accueillant, tranquille, et ouvert vers l'avenir.

Ingénieur conseil en énergie et environnement dans le domaine de la construction, je compte apporter mon aide à la commune grâce à mes compétences techniques et opérationnelles en gestion de projets.

Les commissions que j'intègre sont donc tout naturellement l'environnement et le développement durable, l'urbanisme, et les projets communaux.

Pour autant, ce ne sont pas mes seuls points d'intérêt et je compte bien participer également à d'autres sujets, comme le bien-être de tous à Favières ou la sécurité aux alentours de l'école. Ce dernier sujet est d'autant plus urgent à gérer cette année avec l'ouverture d'une 4e classe, et donc plus d'enfants à protéger.

Tous ensemble, œuvrons pour une belle vie Faviéroise !

Aussi vous pouvez nous suivre et échanger avec Valérie Gautier et moi-même sur notre Facebook Tousenactionpour-favieres77 ou par courriel : favieres2020@gmail.com

Sylviane Soubié, Conseillère municipale

Annonces



Je suis Nail artist et styliste ongulaire passionnée, ambassadrice pour une grande marque, titulaire d'une vingtaine de certificats français et internationaux, récompensée lors de nombreux concours. Au sein de mon salon à Favières, je saurai vous proposer la prestation la plus adaptée à vos attentes tout en respectant la nature de vos ongles. Tous mes produits sont certifiés aux normes européennes.

Toutes les règles d'hygiène et gestes barrières sont respectés.

N'hésitez pas à me contacter

Maryline HADOU
07 88 11 72 37



maryline.hd.nailartist@gmail.com

Maryline Hadou



Distributrice au sein d'Ariix, je propose des produits sains et naturels pour votre bien-être et votre beauté. Rejoignez mon groupe Facebook "Craquer Pour Le Naturel". Je vous offre aussi l'opportunité de rejoindre mon équipe.

Contact messenger NOËL EDWIGE
ou par mail : edwigenoel.ariix@gmail.com

Vous êtes une entreprise basée à Favières, vous souhaitez faire connaître votre activité, nous vous proposons dans notre bulletin une insertion gratuite pour la première parution. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail : contact@favieres.fr.

PUITS-CARRÉ : Une ferme au style hors du temps

L'EX FERME DE PUIITS-CARRÉ : UNE ARCHITECTURE MÉDIÉVALE

La ferme du Puits-Carré est un témoin de la présence d'un fief séculaire. En effet, on en a retrouvé des traces très anciennes : en 1278, elle est citée dans un acte, comme relevant du fief de Favières en tant qu'écart. Elle était orthographiée **PUYQUARRÉ** dans les registres de l'Archevêché.

Le nom de Puits-Carré vient du puits situé à l'entrée de la ferme. Bâtie sur le principe de construction des maisons à colombages, son ossature bois est complétée par le hourdage, composé de briques en terre crue, de moellons, de torchis ou de plâtre. Elle a l'allure d'un petit manoir, sa toiture est complexe, constituée de plusieurs pans à forte inclinaison. Mansardée, à pignons et même toit en pavillon, elle est composée de tuiles plates en terre cuite. Des lucarnes à chevalet qui pouvaient supporter à l'origine une poulie monte-charge accrochée à la poutre faîtière ont une double fonction : éclairer les combles et décorer selon les particularités régionales. Les autres ouvertures, portes et fenêtres, sont surplombées par des débords. De hautes cheminées et des balcons viennent enrichir la façade déjà florissante.



DE NOMBREUX PROPRIÉTAIRES ILLUSTRÉS

Par acte du 24 mai 1605, le Roi Henri IV permit au noble propriétaire Nicolas Lepeultre, officier de vénerie, de célébrer la messe dans sa chapelle de Puits-Carré qu'il venait de faire construire ;

1724 : le Seigneur du lieu s'appelait Jean Leroy, c'est à cette date que fut construit un rendez-vous de chasse (l'actuelle ferme).

1791 : Puits-Carré fut vendue comme bien national à un certain Nicolas Adrien Parquin.

1809 : Le 16 septembre, Puits-Carré fut achetée par Joseph Fouché, 1er duc d'Otrante, qui vota la mort de Louis XVI, et qui devint ce célèbre ministre de la police de 1804 à 1810.



Joseph Fouché, comte Fouché, est un homme politique français (1759 - 1820). Personnage complexe qui a beaucoup fasciné. Il est particulièrement connu pour son implication dans la répression violente de l'insurrection lyonnaise en 1793, et pour avoir été ministre de la police sous le Directoire, le Consulat et l'Empire.

D'autres propriétaires se succédèrent comme le député Baillot puis la Duchesse de La Rochefoucauld, déjà propriétaire du domaine d'Armainvilliers.

Edmée de La Rochefoucauld, née Edmée Frisch de Fels (1895 - 1991) fut une femme de lettres française, duchesse de La Rochefoucauld par son mariage avec le duc Jean de La Rochefoucauld.



La propriété de Puits-Carré fut rachetée en 1977 par le baron de Rothschild. Il servait de rendez-vous de chasse.

Après 1981, la famille Rothschild revendit la ferme de Puits-Carré au Roi du Maroc Hassan II. Son fils, Mohammed VI, en hérita en 2008 et la vendit à un riche ressortissant du royaume de Bahreïn (Petite île face à l'Arabie Saoudite, riche en pétrole). Le domaine a été revendu dernièrement à une société Suisse.

Aujourd'hui propriété privée inaccessible car interdite au public, elle est située au bout d'un chemin en prolongement de la rue de la Saincerelle. Puits-Carré n'a pas fini de nous surprendre.

— capitale
— française
— de la culture

VILLEURBANNE CAPITALE DE LA CULTURE

Malgré un dossier salué par le Jury et après avoir été choisi pour représenter l'Île de France, le Val Briard n'a finalement pas été retenu pour le label Capitale Française de la Culture. C'est la ville de Villeurbanne qui a remporté le label au niveau national. Isabelle Périgault, présidente de la communauté de commune du Val Briard a tenu à remercier tous ses soutiens et féliciter Villeurbanne. Elle a également déclaré « Nous mènerons l'ensemble de nos projets sur les années à venir car ils nous tiennent à cœur et s'inscrivent parfaitement dans notre développement culturel. **Nous nous préparons à la réouverture des lieux culturels et aux activités artistiques de plein air. Nous œuvrons de même à la finalisation et à l'ouverture de notre Pôle Culturel Régional en janvier 2022.**».

+INFOS www.valbriard.eu



LES 20 et 27 JUIN, VOTEZ POUR LES RÉGIONALES ET LES DÉPARTEMENTALES

En France, les élections régionales permettent d'élire les conseils régionaux, assemblées délibérantes des régions. Depuis 1986, elles ont lieu au suffrage universel et, depuis les élections de 2004, dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Les élections départementales sont organisées pour élire les conseillers départementaux. Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Les premières élections départementales ont été organisées en mars 2015. Elles ont lieu tous les six ans.

UN PROTOCOLE SANITAIRE RIGOUREUX

Pour les opérations de vote, un protocole rigoureux garantira la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote. Conformément à ce que prévoit la loi du 22 février 2021, les procurations seront facilitées. Trois semaines avant le premier tour, les maires devront signaler les personnes non encore vaccinées susceptibles d'être membres des bureaux de vote. Ces personnes pourront alors se voir proposer une vaccination. L'État fournira également des autotests aux communes. Les horaires des bureaux de vote pourront être adaptés pour limiter les croisements de personnes. Le double dépouillement pourra être fait par les mêmes personnes.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire toute l'année auprès de la mairie. Toutefois pour les élections de 2021, la date limite d'inscription sur les listes est le **vendredi 14 mai 2021**. Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé au 3 juin 2021.

+INFOS | <https://www.vie-publique.fr/>



**CABINETS
SOS MEDECINS**

Depuis 1989, SOS Médecins Nord Seine et Marne, association de médecins libéraux conventionnés secteur 1, intervient dans le Nord-Ouest du département. L'association participe à la continuité et à la permanence des soins ambulatoires ou des gardes en cabinet. La démographie médicale est globalement déficitaire en France et la Seine-et-Marne est particulièrement touchée. Afin de développer l'offre de soins pour les habitants, deux nouveaux cabinets de garde SOS médecins ont ouvert leurs portes :

**5 place de la Révolution à Roissy en Brie
et 18 rue Gustave Nast à Chelles**

Pour les contacter, appeler au

0825 56 77 00

Ces deux cabinets sont ouverts tous les jours, y compris weekend et jours fériés, à des horaires variables en fonction de l'activité et des disponibilités des médecins. Les rendez-vous sont donnés au jour le jour (jamais pour le lendemain).



MAIRIE

5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES
01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr
site internet : www.favieres77.fr



Horaires d'ouverture

- lundi, jeudi et vendredi de 15h à 18h
- mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- samedi, sauf période de congés de 10h à 12h

La mairie est fermée au public le mardi



Permanence des élus de 10h à 12h

- samedi matin au bourg
- samedi matin sur rendez-vous au hameau



Bienvenue les petits hiboux

- FERREIRA Matéo
- GOLVET ALLOUCHE Maze
- MARIETTE Joris



Au revoir

- KAWUMBU LUKOJI Delphin
- FORTIN Alain
- GRESLON Nöelle
- GOMY Eliane
- NUNEZ Isabel

AGENDA

+INFOS

www.favieres77.fr

Samedi 8 mai

Dépôt de gerbes aux monuments aux morts

Samedi 5 juin

- Remise des médailles du travail
- Accueil des nouveaux arrivants
- Attribution des arbres pour les enfants nés en 2020

Dimanche 20 et 27 juin

Élections régionales et départementales

Ateliers numériques 2 lundis de chaque mois



Après 20 ans au service de la commune de Favières, **Sandrine RIVET** a demandé sa mutation pour des raisons personnelles. Agent territorial en charge de la surveillance de la garderie du bourg, elle assurait également la surveillance à la cantine. Elle était très appréciée de ses collègues, des enfants comme des parents qui la regretteront.

LES GAGNANTS DU CONCOURS MAISONS DÉCORÉES FIN D'ANNÉE 2020.



Encore Bravo pour leur participation. Nos trois gagnants (dont l'un était absent mais représenté) ont reçu chacun un panier gourmand garni de saveurs et produits locaux.

Directeur de publication : Daniel PATU

Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET

Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué à ce nouveau numéro

Conception/réalisation : Commission communication

Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau Pontcarré - 01 64 66 31 49

Dépôt légal avril 2021

Tirage : 500 exemplaires - imprimé sur papier PEFC

PROCHAINE PARUTION : Octobre 2021